

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, 13 novembre 2017

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 13 novembre 2017, à 20h00, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M Jacques Asselin, maire sortant
M Yanick Baillargeon, maire élu
M^{mes} Hélène Gagnon, conseillère
Katia Duchesne, conseillère
MM Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
Pierre-Paul Lalancette, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, Directrice générale

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Asselin, maire sortant, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE ET ASSERMENTATION DES ÉLUS
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2017
4. RAPPORTS
 - 4.1 Rapport du maire
 - 4.2 Rapport des conseillers/comités et autres compétences municipales
 - 4.3 MRC Domaine-du-Roy : Conseil en bref
 - 4.4 Rapport sur les indicateurs de gestion
5. FINANCE
 - 5.1 Acceptation des comptes
 - 5.2 Modification des autorisations de signataires de chèques pour la Municipalité
 - 5.3 Modification des autorisations de signataires de comptes bancaires
 - 5.4 Les Loups au Volant : Cautionnement
 - 5.5 Mandat au ministère des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal
6. CORRESPONDANCE ET COMMUNIQUÉS
7. PÉRIODE DE QUESTIONS
8. ADMINISTRATION
 - 8.1 Les Loups au Volant : Projets de développement
 - 8.2 Tournoi provincial Pee Wee – Bantam de Saint-Félicien : Demande d'appui
 - 8.3 Comité d'entraide social de La Doré : Demande d'appui financier
 - 8.4 Dépouillement arbre de Noël : Budget
 - 8.5 Polyvalente des Quatre-Vents : Album de finissants

- 8.6 Caserne de pompiers : Décompte progressif #3
- 8.7 Vente pour non-paiement des taxes 2016
- 8.8 Inauguration conjointe des bureaux municipaux et du nouvel aménagement de l'église : Budget
- 8.9 Déphosphatation et mise aux normes : Décompte progressif #3
- 8.10 Opération Nez-Rouge : Demande d'aide financière
- 8.11 Carrefour Jeunesse Emploi : Demande d'appui

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. VOIRIE

- 10.1 Identification des bureaux municipaux
- 10.2 Marche de Noël : Demande d'autorisation d'utilisation de la voie publique

11. SERVICES PUBLICS

12. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

- 12.1 MADA : Autorisation de présentation d'une demande de subvention dans le Fonds de développement des territoires de la MRC Domaine-du-Roy pour l'analyse de possibilités et des besoins de services de santé
- 12.2 Corporation transport adapté secteur Ashuapmouchouan inc. : Autorisation de versement du deuxième paiement

13. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 13.1 CPTAQ : Résolution d'appui à une autorisation d'inclusion à la zone agricole
- 13.2 Amendement résolution 2017-06-122 intitulée « Dérogation mineure au 5070, rue des bouleaux »

14. LOISIRS ET CULTURE

- 14.1 Piste cyclable La Doré/Normandin : Autorisation de demande de subvention dans le cadre du Programme Fonds d'appui au rayonnement des régions
- 14.2 Piste cyclable La Doré/Saint-Félicien :
 - 14.2.1 Mandat de services professionnels en archéologie
 - 14.2.2 Dossier CPTAQ

15. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

16. AFFAIRES NOUVELLES

- 16.1 Invitation à l'inauguration des bureaux municipaux et du nouvel aménagement de l'église le 15 novembre 2017
- 16.2 Produits Forestiers Résolu : 1 000 000 heures sans accident : Félicitations aux employés

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

POINT 2.0

RÉSOLUTION 2017-11-210

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

POINT 3.0

RÉSOLUTION 2017-11-211

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 OCTOBRE 2017

Il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 2 octobre 2017 tel que présenté.

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2017-11-212

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le premier journal des achats du mois d'octobre 2017 de la Municipalité au montant total de 408 146.67\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	408 137.93\$
- Centre des Loisirs	8.74\$
	<hr/>
	408 146.67\$

POINT 5.1

RÉSOLUTION 2017-11-213

ACCEPTATION DES COMPTES

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le deuxième journal des achats du mois d'octobre 2017 de la Municipalité au montant total de 156 235.92\$ incluant les taxes, et en autorise le paiement. Le journal des achats comprend ceux de la Municipalité de la Paroisse de La Doré et ceux des organismes Centre des Loisirs, Bibliothèque Gilbert-Langevin et Complexe sportif comme suit :

- Municipalité de la Paroisse de La Doré	145 694.04\$
- Complexe sportif	7 949.58\$
- Centre des Loisirs	1 453.46\$
- Bibliothèque Gilbert-Langevin	1 138.84\$
	<hr/>
	156 235.92\$

ASSERMENTATION DES ÉLUS

Le maire sortant, Jacques Asselin cède le poste au maire élu, Yanick Baillargeon.

La directrice générale donne les statistiques sommaires des élections du 5 novembre, félicite les élus et procède à l'assermentation de tous les membres du conseil.

POINT 4.1

Rapport du maire RAPPORT DU MAIRE

Le nouveau maire, Yanick Baillargeon félicite tous les candidats élus par acclamation et également tous les candidats des élections du 5 novembre dernier. Il les félicite pour la tenue d'une campagne respectueuse. Il remercie les citoyens d'avoir exercé leur droit de vote. Il remercie également le maire sortant, Jacques Asselin, pour la transition harmonieuse du poste de maire.

POINT 4.2

Conseillers (ères) RAPPORT DES CONSEILLERS/COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le maire invite les membres du conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois d'octobre selon leurs différents domaines d'intervention.

RÉSOLUTION 2017-11-216

MOTION DE FÉLICITATIONS AU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA FÊTE DE L'HALLOWEEN

Une motion de félicitations est présentée par Pierre-Paul Lalancette au comité organisateur de la fête de l'Halloween pour le franc succès remporté, et ce, malgré la mauvaise température.

Hélène Gagnon félicite tous les candidats pour la tenue d'une campagne électorale respectueuse.

Michel Simard remercie la population de lui avoir accordé la possibilité de siéger pour un autre mandat. Il félicite tous les candidats pour la tenue d'une campagne électorale respectueuse. Il a participé à une rencontre au Moulin des Pionniers.

Katia Duchesne félicite tous les candidats pour la tenue d'une campagne respectueuse. Elle remercie les citoyens d'avoir exercé leur droit de vote.

Yoland Bau souligne que le conseil a une réputation d'être dynamique et qu'il en sera encore ainsi pour le prochain mandat.

POINT 4.3

MRC DOMAINE-DU-ROY : CONSEIL EN BREF

Le maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux membres du conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

POINT 4.4

RAPPORT: INDICATEURS DE GESTION

Le maire dépose les indicateurs de gestion traitant des permis, des dépenses d'énergie et des heures travaillées.

POINT 5.2

RÉSOLUTION 2017-11-214

MODIFICATION DES AUTORISATION DE SIGNATAIRES DE CHÈQUES POUR LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE les élections municipales du 5 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré informe la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy que les signataires suivants sont autorisés à signer les chèques pour les comptes bancaires de la Municipalité de la Paroisse de La Doré :

- Yanick Baillargeon
- Katia Duchesne
- Stéphanie Gagnon
- Karine Fortin

Les chèques doivent être signés par deux (2) signataires.

POINT 5.3

RÉSOLUTION 2017-11-215

MODIFICATION DES AUTORISATIONS DE SIGNATAIRES DE COMPTES BANCAIRES

CONSIDÉRANT les changements au sein du comité de la Bibliothèque Gilbert-Langevin;

CONSIDÉRANT QUE la réorganisation de la gestion du Complexe sportif;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire ajouter des signataires sur certains comptes bancaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré informe la Caisse Desjardins du Domaine-du-Roy que les signataires suivants sont autorisés à signer les chèques pour les comptes bancaires:

Bibliothèque Gilbert-Langevin (#101142)

- Colombe Tremblay
- Michèle Gauthier
- Claire Tremblay
- Stéphanie Gagnon
- Karine Fortin

Complexe sportif (#101140)

- Yanick Baillargeon
- Katia Duchesne
- Stéphanie Gagnon
- Karine Fortin

Centre des Loisirs (#101141)

- Stéphanie Gagnon
- Karine Fortin
- Ursule Villeneuve
- Lisette Lachance

Les chèques doivent être signés par deux (2) signataires.

POINT 5.4

RÉSOLUTION 2017-11-217

LES LOUPS AU VOLANT : CAUTIONNEMENT

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle loterie est organisée pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE la Régie des loteries et courses du Québec désire une garantie de 127 000\$ pour la tenue de cette loterie;

CONSIDÉRANT QUE la Caisse Populaire Desjardins Domaine-du-Roy exige le cautionnement de la Municipalité de La Doré pour donner cette garantie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

- demande au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'approuver ladite résolution;
- se porte caution des Loups au Volant pour la somme de 127 000\$ dans le projet de loterie 2018 selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe 1;
- la présente résolution est conditionnelle à la réception, de la part de Les Loups au volant, de la résolution de demande officielle de cautionnement de la part du conseil d'administration;

- autorise le maire et la directrice générale à signer les documents pour et au nom de la Municipalité de la paroisse de La Doré.

POINT 5.5

RÉSOLUTION 2017-11-218

MANDAT AU MINISTÈRE DES FINANCES POUR RECEVOIR ET OUVRIR LES SOUMISSIONS PRÉVUES À L'ARTICLE 1065 DU CODE MUNICIPAL

ATTENDU QUE, conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite ;

ATTENDU QUE les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

ATTENDU QUE l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré, conformément à l'article 1066 du Code municipal, mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

POINT 6.0

Correspondance RÉSUMÉ DE LA CORRESPONDANCE D'OCTOBRE 2017

Le résumé de la correspondance du mois d'octobre 2017 est déposé aux membres du conseil municipal. Les membres du conseil qui le désirent peuvent se procurer une copie desdites correspondances au bureau municipal et/ou en faire la demande via un support électronique.

POINT 7.0

Questions PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 8.1

RÉSOLUTION 2017-11-219

LES LOUPS AU VOLANT : PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

CONSIDÉRANT les besoins en eau potable pour les locataires du bureau situés dans le Complexe sportif;

CONSIDÉRANT le plan proposé par le service des travaux publics pour desservir le local en eau potable;

CONSIDÉRANT les projets de développement pour améliorer la sécurité du site et la capacité d'accueil des touristes;

CONSIDÉRANT QUE la possibilité d'avoir une subvention afin d'aider au financement de ce projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- accorde l'autorisation de raccordement au réseau d'aqueduc municipal pour le bureau situé dans le Complexe sportif;

- autorise de fournir les tuyaux nécessaires à ce raccordement, pour une valeur de plus ou moins 2 000\$;
- autorise les employés des travaux publics à travailler en collaboration avec Les Loups au Volant afin de trouver la meilleure solution pour l'amélioration du site et de l'évènement touristique;
- une fois la solution choisie et avant de débiter les travaux, le conseil municipal devra recevoir la proposition et donner son accord.

POINT 8.2

RÉSOLUTION 2017-11-220

TOURNOI PROVINCIAL PEE WEE – BANTAM DE SAINT-FÉLICIEN : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE certains jeunes de notre municipalité participent à ce tournoi;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire consolider ses relations avec les organisations de hockey du secteur;

CONSIDÉRANT QUE les organisateurs de ce tournoi sont ouverts à une collaboration pour le festival Pré-Novice qui sera présenté à La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une participation financière de 75\$ pour le Tournoi provincial Pee Wee – Bantam de Saint-Félicien qui aura lieu du 21 au 27 janvier 2018.

POINT 8.3

RÉSOLUTION 2017-11-221

COMITÉ D'ENTRAIDE SOCIAL DE LA DORÉ : DEMANDE D'APPUI FINANCIER

CONSIDÉRANT la demande du Comité d'entraide social (St-Vincent-de-Paul) pour la Guignolée prévue pour le 3 décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde une contribution financière de 250\$ au comité d'entraide social pour la Guignolée 2017.

POINT 8.4

RÉSOLUTION 2017-11-222

DÉPOUILLEMENT ARBRE DE NOËL : BUDGET

Il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la tenue de l'évènement « Dépouillement d'arbre de Noël 2017 » lors de la Guignolée prévue pour le 3 décembre 2017. Un budget de 500\$ est accordé à cette activité.

POINT 8.5

RÉSOLUTION 2017-11-223

POLYVALENTE DES QUATRE-VENTS : ALBUM DE FINISSANTS

CONSIDÉRANT la demande de participation à l'album des finissants de la Polyvalente des Quatre-Vents de St-Félicien;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs élèves proviennent de notre Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité tient à encourager l'obtention du diplôme d'études secondaires chez les jeunes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise une participation financière de l'ordre de 150\$ pour l'album des finissants de la Polyvalente des Quatre-Vents de St-Félicien.

POINT 8.6

RÉSOLUTION 2017-11-224

CASERNE DE POMPIERS : DÉCOMPTE PROGRESSIF #3

CONSIDÉRANT le projet de construction d'une caserne de pompiers;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme Architectes Associés, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Katia Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #3 pour la somme de 203 166.77\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.7

RÉSOLUTION 2017-11-225

VENTES POUR NON-PAIEMENT DES TAXES 2016

Il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré:

1. ordonne la vente des propriétés ayant un solde au 15 mars 2018 pour les taxes impayées de 2016;
2. mandate la M.R.C. du Domaine-du-Roy pour procéder à ladite vente selon la Loi;
3. mandate la directrice générale lors de la vente, de protéger les créances de la Municipalité lors de la mise aux enchères.

POINT 8.8

RÉSOLUTION 2017-11-226

INAUGURATION CONJOINTE DES BUREAUX MUNICIPAUX ET DU NOUVEL AMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE : BUDGET

CONSIDÉRANT les travaux de réaménagement des bureaux municipaux et de l'aménagement de l'église;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal désire organiser une journée portes ouvertes ainsi qu'une inauguration afin de présenter les résultats à toute la population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise un budget d'environ 2 000\$ pour la tenue de l'inauguration officielle conjointe des bureaux municipaux et du nouvel aménagement de l'église, et ce, en collaboration avec la Fabrique de la Paroisse de Notre-Dame-de-La-Doré. Les sommes seront prises à même les fonds prévus pour la Fête au village annuelle.

POINT 8.9

RÉSOLUTION 2017-11-227

DÉPHOSPHATATION ET MISE AUX NORMES : DÉCOMPTE PROGRESSIF #3

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme WSP, surveillant au projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #3 pour la somme de 222 742.71\$, plus les taxes applicables.

POINT 8.10

RÉSOLUTION 2017-11-228

OPÉRATION NEZ-ROUGE : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT la demande des représentants de Opération Nez-Rouge ;

CONSIDÉRANT QU'en plus d'offrir le service de raccompagnement, l'organisme améliore le bien-être de la société en responsabilisant la population face à la conduite avec les facultés affaiblies ;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme apporte un soutien financier à Maître d'œuvre Chevaliers de Colomb ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil considère cette cause importante ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Michel Simard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré accorde un montant de 100\$ pour Opération Nez-Rouge 2017. Les membres du conseil souhaitent recevoir un bilan des activités après la période visée ainsi que le budget.

POINT 8.11

RÉSOLUTION 2017-11-229

CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI : DEMANDE D'APPUI

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire soutenir les jeunes dans leur cheminement vers l'emploi, le retour aux études et leur projet de vie ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire soutenir également l'entrepreneuriat jeunesse, la participation citoyenne, la persévérance scolaire, l'établissement des jeunes en région et les projets d'utilité collective ;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Carrefour Jeunesse Emploi ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie financièrement Carrefour Jeunesse Emploi pour la somme de 150\$ pour 2018.

POINT 10.1

RÉSOLUTION 2017-11-230

IDENTIFICATION DES BUREAUX MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT le déménagement des bureaux municipaux :

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'implanter des affiches informant les usagers des bureaux municipaux du nouvel emplacement;

CONSIDÉRANT la proposition du comité d'embellissement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise la direction générale à procéder à des appels d'offres sur invitation et à accorder le mandat pour l'implantation d'affiches pour l'identification des bureaux municipaux sur la rue des Peupliers et la rue des Saules. Les sommes seront prises à même le budget du comité d'embellissement.

POINT 10.2

RÉSOLUTION 2017-11-231

MARCHE DE NOËL : DEMANDE D'AUTORISATION D'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE

CONSIDÉRANT le besoin par les organisateurs de la marche de Noël 2017 d'utiliser la voie publique pour la tenue de la marche annuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise les organisateurs de la marche de Noël 2017 à utiliser la voie publique pour la tenue de la marche annuelle prévue pour le 22 décembre 2017. Des demandes seront également adressées à la brigade incendie de La Doré ainsi qu'à la Sûreté du Québec pour une assistance de sécurité.

POINT 12.1

RÉSOLUTION 2017-11-232

MADA : AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DE LA MRC DOMAINE-DU-ROY POUR L'ANALYSE DE POSSIBILITÉS ET DES BESOINS DE SERVICES DE SANTÉ

CONSIDÉRANT le projet d'implantation des services de santé plus complets dans la municipalité;

CONSIDÉRANT le Fonds de développement des territoires de la MRC Domaine-du-Roy « Programme de soutien au développement local MADA »;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire présenter une demande de subvention dans ledit programme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Simard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la présentation d'une demande de contribution auprès de la MRC Domaine-du-Roy dans le cadre MADA du Fonds de développement territorial ;
- autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires.

POINT 12.2

RÉSOLUTION 2017-11-233

CORPORATION TRANSPORT ADAPTÉ DU SECTEUR ASHUSPMOUCHOUAN INC. : AUTORISATION DE VERSEMENT DU DEUXIÈME PAIEMENT

CONSIDÉRANT la résolution 2016-12-202;

CONSIDÉRANT l'importance de faciliter le transport aux citoyens de La Doré et que ce service est essentiel pour certaines catégories de population;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré autorise le deuxième versement de la contribution de 8 007\$ payable à 75% soit 6 005\$.

POINT 13.1

RÉSOLUTION 2017-11-234

CPTAQ : RÉSOLUTION D'APPUI À UNE AUTORISATION D'INCLUSION À LA ZONE AGRICOLE

CONSIDÉRANT QUE les lots avoisinants sont potentiellement agricoles;

CONSIDÉRANT QUE les lots visés sont déjà utilisés pour l'agriculture;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune conséquence sur les activités agricoles existantes et sur le développement de ces activités agricoles ainsi que sur les possibilités d'utilisation des lots avoisinants d'autoriser cette inclusion à la zone agricole;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucune contrainte et aucun effet résultant de l'application des lois et règlements, notamment en matière d'environnement et plus particulièrement pour les établissements de production animale;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'inclusion ne brise pas l'homogénéité du secteur;

CONSIDÉRANT QUE ladite demande n'a aucun effet sur la préservation pour l'agriculture des ressources eau et sol du secteur;

CONSIDÉRANT QUE la constitution de cette propriété foncière est suffisante pour y pratiquer l'agriculture;

CONSIDÉRANT QUE l'inclusion demandée est favorable pour le développement économique de la Municipalité de la Paroisse de La Doré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Serge Allard, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré appuie la demande d'inclusion de Forêt Bleue inc. présentée à la CPTAQ sous le numéro de dossier 417725.

POINT 13.2

RÉSOLUTION 2017-11-235

AMENDEMENT RÉSOLUTION 2017-06-122 INTITULÉE « Dérogation mineure au 5070, rue des bouleaux »

CONSIDÉRANT la résolution 2017-06-122 intitulée « Dérogation mineure au 5070, rue des bouleaux »;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de l'amender afin de la rendre conforme;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré amende la résolution 2017-06-122 intitulée « Dérogation mineure au 5070, rue des bouleaux » en modifiant le texte « ...au lieu de 1 mètre... » par le texte « ... et la distance entre le garage et la résidence de 1.54 mètre au lieu de 2 mètres ... ».

POINT 14.1

RÉSOLUTION 2017-11-236

PISTE CYCLABLE LA DORÉ/NORMANDIN : AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES COLLECTIVITÉS

CONSIDÉRANT le Programme Fonds d'appui au rayonnement des collectivités;

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'une piste cyclable reliant la Doré à Normandin;

CONSIDÉRANT QUE les règles et les modalités du Guide à l'intention du demandeur ont été consultées et prises en compte;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de la Paroisse de La Doré s'engage à fournir aux représentants du Ministère toute l'information nécessaire à l'analyse du projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre-Paul Lalancette, appuyé par Yoland Bau et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré :

- autorise la présentation d'une demande de contribution auprès Programme Fonds d'appui au rayonnement des collectivités;

- autorise la directrice générale à signer les documents nécessaires.

POINT 14.2.1

RÉSOLUTION 2017-11-237

PROJET DE PISTE CYCLABLE RELIANT LA DORÉ ET SAINT-FÉLICIEN :
MANDAT DE SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHÉOLOGIE

CONSIDÉRANT le projet de piste cyclable reliant La Doré et Saint-Félicien;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire effectuer une étude de potentiel archéologique pour le tronçon visé;

CONSIDÉRANT la proposition reçue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Katia Duchesne, appuyé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré mandate Subarctique enr. pour l'étude de potentiel archéologique du tronçon visé par le projet de piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien, et ce, pour la somme de 2 622\$, plus les taxes applicable.

POINT 14.2.2

RÉSOLUTION 2017-11-238

PROJET DE PISTE CYCLABLE RELIANT LA DORÉ ET SAINT-FÉLICIEN :
DOSSIER CPTAQ

CONSIDÉRANT QUE la lettre de refus d'accorder une aliénation du lot 4 594 362 de la Commission de la protection du territoire agricole;

CONSIDÉRANT QUE le projet a été mal compris par le comité d'étude du dossier à la CPTAQ :

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'apporter des compléments d'informations;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Yoland Bau, appuyé par Pierre-Paul Lalancette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la Paroisse de La Doré mandate Me Bianca Bouchard-Doucet pour présenter des compléments d'informations auprès de la CPTAQ dans le dossier de la piste cyclable reliant La Doré à Saint-Félicien, dossier #416472.

POINT 16.1

INVITATION À L'INAUGURATION DES BUREAUX MUNICIPAUX ET DU
NOUVEL AMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE LE 15 NOVEMBRE 2017

Le maire invite toute la population à participer à l'inauguration officielle des bureaux municipaux ainsi qu'au nouvel aménagement de l'église le mercredi, 15 novembre prochain.

POINT 16.2

RÉSOLUTION 2017-11-239

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU : 1 000 000 HEURES SANS ACCIDENT :
FÉLICITATIONS AUX EMPLOYÉS

Une motion de félicitations est présentée à l'unanimité des conseillers présents à tous les employés de l'usine La Doré de Produits Forestiers Résolu pour les 1 000 000 d'heures sans accident. Cet accomplissement prouve toute l'attention qu'ils accordent à la sécurité et la santé au travail.

POINT 17.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

POINT 18.0
RÉSOLUTION 2017-11-240
LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20h55, il est proposé par Hélène Gagnon de lever la présente séance.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CPA, CGA
Directrice générale